



Financez vos projets grâce à l'Europe

Ruffey-lès-Echirey
Vendredi 10 février 2012

Cette action de sensibilisation a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre d'Europ'Act. L'Europe s'engage en Bourgogne avec le Fonds européen de développement régional.






Financez vos projets grâce à l'Europe

Les fonds structurels européens

Premières notions
Quelles différences entre le FEDER et le FSE ?
Le FEDER : pourquoi, pour qui, comment, pour combien ?

Quels financements pour ma collectivité ?

Le programme opérationnel FEDER
Les opportunités de financement pour les collectivités





Les éléments à retenir

Les acteurs du FEDER en région
Où trouver les informations ? Les sites ressources
Les messages clés





Cette action de sensibilisation a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre d'Europ'Act. L'Europe s'engage en Bourgogne avec le Fonds européen de développement régional.

Cette action de sensibilisation a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre d'Europ'Act. L'Europe s'engage en Bourgogne avec le Fonds européen de développement régional.

Financez vos projets grâce à l'Europe

Les fonds structurels européens - Premières notions

Instruments de la Politique régionale de l'Union européenne

Objectifs :





- ✓ réduire les écarts entre les régions européennes
- ✓ développer les territoires
- ✓ promouvoir l'égalité des chances

Fonds structurels Européens

}

Fonds européen de développement régional - **FEDER**

Fonds social européen - **FSE**

Cette action de sensibilisation a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre d'Europ'Act. L'Europe s'engage en Bourgogne avec le Fonds européen de développement régional.

Financez vos projets grâce à l'Europe

Les fonds structurels européens - Premières notions

La politique régionale 2007-2013 : quelques chiffres

Budget UE : 347 milliards d'euros	
Budget France : 14,4 milliards d'euros	
FEDER France : 9 milliards d'euros	FSE France : 5,4 milliards d'euros
FEDER Bourgogne : 185 millions d'euros	FSE Bourgogne : 105 millions d'euros



ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

Financez vos projets grâce à l'Europe

Quelles différences entre le FEDER et le FSE ?

Le FEDER	Le FSE
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Améliorer l'attractivité et le développement des territoires ✓ Développer la croissance économique ✓ Développer l'innovation ✓ Préserver l'environnement ✓ Favoriser la cohésion sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prévenir le chômage de longue durée et des jeunes ✓ Améliorer l'accès à l'emploi et l'insertion durable, l'inclusion sociale ✓ Lutter contre toutes formes de discrimination sur le marché du travail ✓ Accompagner les changements dans les entreprises, leur restructuration


Capital matériel

Capital humain





Cette action de sensibilisation a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre d'Europ'Act. L'Europe s'engage en Bourgogne avec le Fonds européen de développement régional.



ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

Financez vos projets grâce à l'Europe

Exemple de projet FSE : Accueil Relais Loustics Services



Porteur: Communauté de Communes de Haute Cornouaille (Bretagne)

Coût total : 48 291 €

FSE : 24 145 €

Le FSE contribue à améliorer l'emploi des femmes en aidant les parents qui ont un revenu modéré



Cette action de sensibilisation a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre d'Europ'Act. L'Europe s'engage en Bourgogne avec le Fonds européen de développement régional.

	<h2>Financez vos projets grâce à l'Europe</h2>
   <p style="font-size: 8px; text-align: center;"> <small>Cette action de sensibilisation a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre d'Europ'Act. L'Europe s'engage en Bourgogne avec le Fonds européen de développement régional.</small> </p>	<h3 style="color: #ffcc00;">Le FEDER : pourquoi, pour qui, comment, pour combien ?</h3> <p>Pourquoi ? Pour financer des projets de territoire dans les domaines des TIC, du transport, des énergies, de l'environnement, de la gestion des risques naturels, du développement économique, du développement et de l'aménagement du territoire, du patrimoine, du tourisme, etc.</p> <p>Pour qui ? Toute structure légalement constituée est éligible au FEDER :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ privée : entreprises, fédérations, etc. ✓ publique : collectivités territoriales et leurs groupements ✓ associative.

	<h2>Financez vos projets grâce à l'Europe</h2>
   <p style="font-size: 8px; text-align: center;"> <small>Cette action de sensibilisation a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre d'Europ'Act. L'Europe s'engage en Bourgogne avec le Fonds européen de développement régional.</small> </p>	<h3 style="color: #ffcc00;">Le FEDER : pourquoi, pour qui, comment, pour combien ?</h3> <p>Comment ? Par la mise en œuvre d'un projet (opération) défini par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ un objectif et des actions ✓ une période de mise en œuvre ✓ un budget <p>Pour combien ? Le FEDER intervient :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ sur la base du cofinancement avec un taux d'intervention maximum de 50% des coûts éligibles ✓ en complément de fonds publics nationaux






Cette action de sensibilisation a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre d'Europ'Act. L'Europe s'engage en Bourgogne avec le Fonds européen de développement régional.

Financez vos projets grâce à l'Europe

Les fonds structurels européens

Premières notions
 Quelles différences entre le FEDER et le FSE ?
 Le FEDER : pourquoi, pour qui, comment, pour combien ?

Quels financements pour ma collectivité ?

Le programme opérationnel FEDER
 Les opportunités de financement pour les collectivités

Les éléments à retenir

Les acteurs du FEDER en région
 Où trouver les informations ? Les sites ressources
 Les messages clés






Cette action de sensibilisation a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre d'Europ'Act. L'Europe s'engage en Bourgogne avec le Fonds européen de développement régional.

Financez vos projets grâce à l'Europe

Le programme opérationnel FEDER

Un document de référence : le programme opérationnel (PO)

- ✓ Délimite le cadre d'intervention du FEDER en région
- ✓ Fixe les priorités régionales
- ✓ Définit les mesures de financement

Un document de précision : le document d'application du programme (DOCAP)

- ✓ Précise les mesures de financement du PO avec les critères d'éligibilité, les modalités de sélection et les contacts






ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

Financez vos projets grâce à l'Europe



ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE




UNION EUROPÉENNE

Cette action de sensibilisation a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre d'Europ'Act. L'Europe s'engage en Bourgogne avec le Fonds européen de développement régional.

Le programme opérationnel FEDER

3 axes de financements pour une enveloppe de 185 millions d'euros

- ✓ AXE 1 : Innovation et économie de la connaissance
- ✓ AXE 2 : Valorisation du patrimoine environnemental
- ✓ AXE 3 : Développement des territoires



ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

Financez vos projets grâce à l'Europe



ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE




UNION EUROPÉENNE

Cette action de sensibilisation a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre d'Europ'Act. L'Europe s'engage en Bourgogne avec le Fonds européen de développement régional.

Les opportunités de financement pour les collectivités

Savoir lire les documents de programmation

- ✓ Le PO décrit :
 - le diagnostic territorial de la région Rhône-Alpes
 - l'analyse des enjeux, objectifs et stratégie
 - **Description des axes stratégiques**
 - Plan de financement
 - Dispositions de mise en œuvre du PO
- ✓ Le DOCAP décrit les projets finançables et les critères d'éligibilité

J'ai un projet de préservation d'un espace naturel remarquable, comment identifier la mesure correspondante ?



ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

Financez vos projets grâce à l'Europe

Lire le programme opérationnel FEDER

- ✓ AXE 1 : Innovation et économie de la connaissance
- ✓ AXE 2 : Valorisation du patrimoine environnemental
- ✓ AXE 3 : Développement des territoires





Cette action de sensibilisation a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre d'Europ'Act. L'Europe s'engage en Bourgogne avec le Fonds européen de développement régional.

Lire le programme opérationnel (PO)

6.5 MESURE 2-4 « CONSERVER ET AMÉLIORER LE CAPITAL ÉCOLOGIQUE DE LA BOURGOGNE »

6.5.1. Préserver la biodiversité et soutenir les réseaux écologiques régionaux (action 2-4-a)

Plusieurs objectifs sont recherchés :

- restaurer et maintenir la qualité des milieux remarquables,
- reconstituer la continuité bocagère entre les grands ensembles bocagers régionaux,
- maintenir l'intégrité des milieux humides et des forêts existant en bordure de cours d'eau,
- préserver la qualité des pelouses sèches.

Peuvent être financées les actions suivantes :

- études, animation, achats de terrain et travaux de réhabilitation de sites naturels remarquables.,
- actions contribuant à la connaissance de la biodiversité régionale et locale,
- études et travaux visant au rétablissement et à la gestion des corridors écologiques ainsi que des milieux de vie des espèces remarquables,
- études et travaux permettant la gestion des milieux naturels et des entités paysagères des « Opérations grands sites »,
- animation du réseau des gestionnaires des sites contribuant au présent objectif,
- études et travaux d'infrastructures de découverte et pédagogiques, y compris sur les sites Natura 2000,
- actions visant au maintien des paysages emblématiques bourguignons,
- animation pédagogique, y compris sur les sites Natura 2000.

Lire le DOCAP

AXE 2	Valorisation du patrimoine environnemental
MESURE 2-4	Conserver et améliorer le capital écologique de la Bourgogne
ACTION : a	Préserver la biodiversité et soutenir les réseaux écologiques régionaux

Objectif de l'action:

- Améliorer les connaissances, maintenir et restaurer la qualité des milieux naturels remarquables et des populations d'espèces menacées ou en voie de recolonisation
- Reconstituer une trame écologique fonctionnelle garante de la conservation de la biodiversité régionale.

Description de l'action :

3) Les travaux

- Opérations de restauration et de gestion des milieux naturels, des habitats d'espèces, des corridors écologiques, des entités paysagères emblématiques et des grands sites.
- Travaux d'aménagement, d'équipement et d'infrastructure pédagogiques et de découverte (sentiers, panneaux, expositions...)

Lire le DOCAP

Bénéficiaires :

Les collectivités, les associations, les structures de pays, les établissements publics, les organismes scientifiques ou professionnels qui contribuent à la connaissance des milieux naturels et des espèces ou qui gèrent, équipent ou utilisent les espaces naturels bourguignons.

Taux d'intervention communautaire et public :

Taux communautaire indicatif moyen mesure 2-4 : 37%

Natures de dépenses	Taux d'intervention maximal	
	Communautaire	Public
Acquisitions foncières, travaux	40%	80% (*)
Etudes, Animation	50%	100%






Cette action de sensibilisation a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre d'Europ'Act. L'Europe s'engage en Bourgogne avec le Fonds européen de développement régional.

Financez vos projets grâce à l'Europe

Les opportunités de financement pour les collectivités

AXE 1 - Innovation et économie de la connaissance

- ✓ Mesure 2 - Favoriser la création, le développement et l'implantation d'entreprises
- ✓ Mesure 5 - Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes
- ✓ Mesure 6 - Promouvoir l'emploi et la compétitivité dans les territoires en difficulté






Cette action de sensibilisation a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre d'Europ'Act. L'Europe s'engage en Bourgogne avec le Fonds européen de développement régional.

Financez vos projets grâce à l'Europe

Création d'un relais d'assistante maternelle

Porteur
Communauté de communes des vallées de la Tille et de l'Ignon (COVATI)

Coût total : 1 312 946 €
FEDER : 262 590 €



Le FEDER s'engage pour l'emploi en cofinçant la création d'un relais petite enfance.



ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

Financez vos projets grâce à l'Europe



ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

Les opportunités de financement pour les collectivités

AXE 2 - Valorisation du patrimoine environnemental

- ✓ Mesure 1 - Développer la gouvernance environnementale et l'évaluation des politiques publiques
- ✓ Mesure 2 - Réduire la dépense énergétique et lutter contre le changement climatique
- ✓ Mesure 4 - Conserver et améliorer le capital écologique de la Bourgogne



ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE



UNION EUROPÉENNE

Cette action de sensibilisation a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre d'Europ'Act. L'Europe s'engage en Bourgogne avec le Fonds européen de développement régional.



ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

Financez vos projets grâce à l'Europe



ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

Développement de la Filière Bois-Energie du Pays de Saint Seine

Porteur
Communauté de communes du Pays de Saint Seine

Coût total éligible des projets :
2 465 304 €
FEDER : 996 612 €



ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE





UNION EUROPÉENNE

Cette action de sensibilisation a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre d'Europ'Act. L'Europe s'engage en Bourgogne avec le Fonds européen de développement régional.

Le FEDER s'engage en faveur de la démarche de développement de la filière bois-énergie de la communauté de communes en cofinçant une plateforme de stockage et 7 chaufferies bois.



ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

Financez vos projets grâce à l'Europe







UNION EUROPÉENNE

Cette action de sensibilisation a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre d'Europ'Act. L'Europe s'engage en Bourgogne avec le Fonds européen de développement régional.

Parcours écopagayeur sur la Saône

Porteur
Communauté de communes
Auxonne - Val de Saône

Coût total : 108 619,35 €
FEDER : 43 448 €



Le FEDER s'engage pour favoriser le développement touristique local.



ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

Financez vos projets grâce à l'Europe







UNION EUROPÉENNE

Cette action de sensibilisation a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre d'Europ'Act. L'Europe s'engage en Bourgogne avec le Fonds européen de développement régional.

Les opportunités de financement pour les collectivités

AXE 3 - Développement des territoires

- ✓ Mesure 1 - Technologies de l'information et de la communication
- ✓ Mesure 3 - Développer l'attractivité de la Bourgogne par des points d'appui culturels et touristiques

Mesure 3 quasiment programmée

- ✓ Mesure 4 - Développement rural en articulation avec le FEADER

    <small>Cette action de sensibilisation a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre d'Europ'Act. L'Europe s'engage en Bourgogne avec le Fonds européen de développement régional.</small>	<h2 style="text-align: center;">Financez vos projets grâce à l'Europe</h2>
	<h3 style="text-align: center;">Création d'une salle d'animation culturelle</h3> <p>Porteur Communauté de communes autour du Couchois</p> <p>Coût total : 1 096 502 € FEDER : 274 126 €</p>  <p>Le FEDER s'engage en faveur de la culture en contribuant au financement de la salle culturelle de la communauté de communes du Couchois.</p>

    <small>Cette action de sensibilisation a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre d'Europ'Act. L'Europe s'engage en Bourgogne avec le Fonds européen de développement régional.</small>	<h2 style="text-align: center;">Financez vos projets grâce à l'Europe</h2>
	<h3 style="text-align: center;">Maison santé pluridisciplinaire</h3> <p>Porteur Communauté de communes du canton de Bligny sur Ouche</p> <p>Coût total : 1 031 555.88 € FEDER : 200 000 €</p>  <p>Le FEDER s'engage pour la santé en zone rurale en cofinçant une maison santé pluridisciplinaire.</p>



ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

Financez vos projets grâce à l'Europe





Cette action de sensibilisation a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre d'Europ'Act. L'Europe s'engage en Bourgogne avec le Fonds européen de développement régional.

Les fonds structurels européens

Premières notions
 Quelles différences entre le FEDER et le FSE ?
 Le FEDER : pourquoi, pour qui, comment, pour combien ?

Quels financements pour ma collectivité ?

Le programme opérationnel FEDER
 Les opportunités de financement pour les collectivités

Les éléments à retenir

Les acteurs du FEDER en région
 Où trouver les informations ? Les sites ressources
 Les messages clés



ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

Financez vos projets grâce à l'Europe





Cette action de sensibilisation a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre d'Europ'Act. L'Europe s'engage en Bourgogne avec le Fonds européen de développement régional.

Les acteurs du FEDER en région

Une autorité de gestion, des services instructeurs et des organismes intermédiaires

✓ Le PO FEDER est géré par la Mission Europe du Secrétariat général pour les affaires régionales - SGAR de la Préfecture de région Bourgogne

Plusieurs services instructeurs :

- ✓ Préfectures de département et de région
- ✓ DREAL
- ✓ DIRECCTE

Un organisme intermédiaire





- ✓ Le Conseil régional Bourgogne



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Bourgogne
Conseil régional

Cette action de sensibilisation a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre d'Europ'Act. L'Europe s'engage en Bourgogne avec le Fonds européen de développement régional.

Financez vos projets grâce à l'Europe

Les acteurs du FEDER en région

Comment savoir à qui s'adresser ?

✓ Dans le DOCAP

Modalités de traitement des dossiers (pistes d'exécution)

Niveau de traitement	Service unique	Service(s) instructeur(s) associé(s)
Région	DREAL	DDT CRB

✓ Auprès de la Mission Europe du SGAR et/ou des préfetures de département






Cette action de sensibilisation a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre d'Europ'Act. L'Europe s'engage en Bourgogne avec le Fonds européen de développement régional.

Financez vos projets grâce à l'Europe

Les acteurs du FEDER en région

Deux comités

✓ Un comité régional de **programmation** sélectionne les projets (5/an)

✓ Un comité régional de **suivi** assure le pilotage et le suivi de la mise en œuvre du PO en région (minimum 1/an)

Ces deux comités sont coprésidés par le Préfet de région et le Président du Conseil régional.

Ces deux comités sont Pluri-fonds ! (FSE, FEDER, etc.)



ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

Financez vos projets grâce à l'Europe



ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

Où trouver les informations ? Le site ressource

Un site référence : www.europe-bourgogne.eu






ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE




UNION EUROPEENNE

Cette action de sensibilisation a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre d'Europ'Act, l'Europe s'engage en Bourgogne avec le Fonds européen de développement régional.



ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

Financez vos projets grâce à l'Europe





ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE


Où trouver les informations ? Le site ressource

Les documents à télécharger


- ✓ le programme opérationnel et son document d'application
- ✓ le formulaire de candidature FEDER
- ✓ le vademecum environnement
- ✓ les logos et la charte graphique
- ✓ etc.







ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE



UNION EUROPEENNE

Cette action de sensibilisation a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre d'Europ'Act, l'Europe s'engage en Bourgogne avec le Fonds européen de développement régional.






Cette action de sensibilisation a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre d'Europ'Act. L'Europe s'engage en Bourgogne avec le Fonds européen de développement régional.

Financez vos projets grâce à l'Europe

Les messages clés

- ✓ **Un projet FEDER est un projet de territoire**
 → Pensez toujours à analyser et évaluer les besoins auxquels votre projet répond, les résultats attendus ainsi que son adéquation avec les priorités de financement dans votre région.
- ✓ **Validez l'éligibilité de votre projet auprès du gestionnaire de la mesure**
 → Avant de vous lancer dans toute démarche, vérifiez que votre projet est potentiellement finançable.
- ✓ **Monter et gérer un projet FEDER est consommateur de temps**
 → Veillez bien à vous lancer dans cette démarche pour un montant suffisant.
- ✓ **Mobilisez-vous dès maintenant si vous avez identifié des opportunités pour vos projets !**






Cette action de sensibilisation a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre d'Europ'Act. L'Europe s'engage en Bourgogne avec le Fonds européen de développement régional.

Financez vos projets grâce à l'Europe

Et après ?

Un guide pratique sur le montage de projets FEDER existe !

Téléchargez-le sur le site Internet de Mairie 2000

www.mairie2000.asso.fr

Et sur celui de l'AMF

www.amf.asso.fr



Ce guide pratique est financé par l'Union Européenne dans le cadre d'Europ'Act. L'Europe s'engage en Bourgogne avec le Fonds européen de développement régional.